Envoyé en préfecture le 03/11/2026
Reçu en préfecture le 03/11/2026
Publié le
ID : 022-212200190-20261102-DCM2026_077-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE
Département des Côtes d'Armor
COMMUNE DE BRINGOLO

EXTRAIT du REGISTRE
DES DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL
Séance 02 novembre 2026

Date de convocation :
27 octobre 2026

Date d'affichage :
27 octobre 2026

Nombre de conseillers :

En exercice	15
Présents	13
Votants	13

L'an deux mil vingt-six, le jeudi deux novembre à vingt heures, les membres du Conseil Municipal de la Commune de BRINGOLO légalement convoqués, se sont réunis à la Mairie sous la présidence de Mme Marie-Christine HELLO, Maire.

Présents : Marie-Christine HELLO, Marie-Josèphe TOQUET, Jean-Michel THOMAS, Sandra CARCAUD, Floriane DAMON, Laura DESBOIS, Jérôme FAIX, Richard GLAUDEL, Aurélie GELIN, Fabien LE PERDU, Jean-Philippe NADAL, Cyril RICHARD, Philippe THOMAS.

Absents : Noéline COSTAN-ZANON et Audrey ROUXEL (excusées).

Secrétaire de séance : Marie-Josèphe TOQUET.

DCM2026/077 : APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU 24 SEPTEMBRE 2026

Madame le Maire soumet pour approbation le procès-verbal du conseil municipal du 24 septembre 2026 et invite les membres présents à faire part de leurs observations.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- **APPROUVE le procès-verbal du 24 septembre 2026.**

Pour extrait conforme.
Fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.

Le Secrétaire de séance,
Marie-Josèphe TOQUET

Le Maire,
Marie-Christine HELLO